

Lille le 06/06/ 2024

AUX MEMBRES DU CONSEIL UTR
Titulaires et suppléants

AUX MEMBRES DES CONSEILS DES
SECTIONS (pour information)

COMPTE RENDU DEFINITIF

(après approbation du Conseil du 4 juin 2024)

DU CONSEIL DE L'UTR

DU 26 MARS 2024 à HALLUIN

Participants : Marie Antoinette BEGHIN - Pierre BEGHIN -Robert CAMPAGNIE- Jean Luc CASSETTO - Pierrette CATENNE - Jean Michel CATOIRE - Philippe CATRICE - Pierre DUFLOT - Françoise DUPORTAIL - Joël EMPIS - Jean FICHEZ - Michèle GANNE - Michèle HELYNCK - Jean-Claude HOSTENS - Claude JANSSENS- Christian LE CORF - Marcel MARCHAND - Gaby MEGANCK - Carole MOMONT - - Claudine PRUVOST - Pierre RICHARD - Bruno ROBIN- Michèle VERMERSCH - Martine WARNIER

Excusés : Jacques DEVODDERE- Pascal DESCAMPS - Joëlle LEGRAND- BARBIEUX - Bernadette PEIGNAT - Colette VANDERRIELLE - Jean-Claude VANLANDEGHEM

Invité.es : Jean Pierre GARBE, Brigitte SARRAZYN

Président de séance : Philippe CATRICE
Secrétaire de séance : Martine WARNIER

I. Approbation du PV du Conseil du 30 Janvier 2024

Adopté à l'unanimité sous réserve de modifications :

- Remplacer : Service Départemental de l'Autonomie par Service Public Départemental à l'Autonomie .
- Rectifier l'orthographe de Henri LOURDELLE

Les prochains comptes-rendus seront adressés en version WORD et PDF afin que les conseillers puissent adapter la forme en réduisant le nombre de pages. Cependant seul le document en PDF approuvé par le Conseil conservera la valeur définitive.

II. Accueil de nos invités Brigitte SARRAZYN et Jean Pierre GARBE

Dans le cadre d'un projet de son renforcement, le bureau a invité Brigitte et Jean-Pierre aux bureaux de mars et avril et à ce conseil afin de se présenter et de se positionner pour un éventuel engagement au bureau de l'UTR.

Présentation des invité.es

- Jean Pierre GARBE :
 - Comptable de formation adhésion en 2000 syndicat d'origine : interco ERD59.
 - Actuellement chargé de mission auprès du trésorier de l'URI (invité bureau de l'URI sans droit de vote) + référent GASEL URI Hauts de France, Trésorier adjoint de l'URR (membre du bureau et du conseil de l'URR) , membre du Conseil de l'ULR de Lille, membre de la commission développement de l'UTR. Accompagnant GASEL et Trésorier syndicat pour les syndicats de l'URI
- Brigitte SARRAZYN :
 - Adhésion 79/80. Issue de PARTENORD HABITAT,
 - Était secrétaire de section à ST-ANDRE-LEZ-LILLE, Conseillère syndicale à la CFDT des communaux du nord et OPHLM (fin de mandat au dernier congrès fin 2023) ; formatrice aux communaux du nord.
 - Actuellement chargée de mission formatrice toujours aux communaux. Membre du Conseil de l'ULR de Lille. Membre de la commission Formation de l'UTR

III. Action revendicative

1. PAV :

- Présentation :

Le bureau de l'UTR, conformément aux décisions prises aux différents conseils et notamment au Conseil de l'UTR du 30 janvier 2024 a effectué une lettre de rappel aux maires et a adressé un communiqué de presse accompagné d'un courrier dont

photocopies a été données aux membres du Conseil et aux responsables de sections.

- Résultats
 - Peu de maires ont répondu
 - La difficulté pour le bureau est l'absence de remontées des sections sur les courriers adressés, les mairies contactées, les réponses apportées.
 - La presse n'a pas donné suite.

- Suites envisagées

Faut-il passer à la vitesse supérieure et organiser des actions plus fortes ? Faut-il organiser une conférence de presse ?

2. Accessibilité/mobilité

- Présentation

Des actions de proximité avaient été lancées avant le COVID. Face à cette crise, et ensuite face à la mobilisation du printemps 2023 contre la réforme des retraites à laquelle les retraités de l'UTR se sont largement impliqués, elles ont été suspendues.

- Suites envisagées

Il nous faut relancer les actions inachevées d'avant COVID

3. Logement :

- Présentation

- Suite à la rencontre des mandatés du 5 mars
- Suite à la publication de la lettre logement/cadre de vie de l'UCR
- Suite à la publication de RETRAITE MILITANT sur le sujet
- Constatant que le logement est un critère d'amélioration du Pouvoir d'achat et du bien vieillir chez soi,

- Proposition :

Création d'un groupe de travail en lien avec les mandatés qui recensera toutes les informations, établira un diagnostic et relayera le fruit de ce travail pour une cohérence dans nos revendications en matière de logement des retraités dans toutes les instances de notre métropole. Peuvent être traitées les questions de l'adaptation du logement, des bailleurs sociaux, du manque de logement et des aides au logement, du logement intermédiaire avant l'EPADH.

Chaque section devrait y être représentée.

- Décision
- Accord de principe du Conseil.
- Retour dans les sections et validation au conseil du mois de juin.

4. Loi FIN DE VIE : POINT SUR LE PROJET DE LOI

Ce projet de loi doit être présenté au Conseil des Ministres en avril, avant de faire l'objet d'un examen parlementaire à partir du 27 mai, prévu pour durer plusieurs mois.

Il comporte 3 volets :

- L'aide active à mourir,
- Les directives anticipées,
- Les soins palliatifs

a) AIDE ACTIVE A MOURIR

➤ Définition

L'aide active signifie la prescription à une personne qui le demande par un médecin, d'un produit létal et l'assistance à l'administration de ce produit par un médecin.

➤ Modalités

La demande doit être faite par une personne majeure et capable en phase avancée ou terminale, qui se trouve dans une situation d'affection accidentelle ou pathologique avérée, grave, incurable et/ou à tendance invalidante et incurable, lui infligeant une souffrance physique ou psychique qu'elle juge insupportable ou la plaçant dans un état de forte dépendance qu'elle estime incompatible avec sa dignité. Cette personne peut demander à bénéficier, dans les conditions prévues au présent article et aux suivants, d'une aide active à mourir.

Les injections ont lieu en milieu hospitalier, privé comme public, au domicile du patient, ou dans les locaux d'une association agréée à cet effet par la loi.

➤ Remarques

- Cette approche est plus proche de celle de la Belgique que de celle de la Suisse
- Beaucoup de restrictions
- La décision finale revient aux médecins

b) DIRECTIVES ANTICIPEES : MODIFICATIONS

- Mesure : Inscription sur ces directives :
 - Des personnes de confiance
 - De la volonté de l'aide active à mourir
 - De précision sur la personne majeure et capable

L'enregistrement est réalisé sur un registre national informatisé tenu par la Commission Nationale de contrôles des pratiques relatives au droit de mourir dans la dignité. Les mentions sont reprises sur la carte vitale et le dossier médical.

- Remarques :

Des améliorations par rapport à l'existant (actuellement les directives anticipées sont confiées à un proche ou à un médecin, les mentions sur la volonté d'aide active à mourir n'apparaissent pas)

c) ACCES UNIVERSEL AUX SOINS PALLIATIFS

- Mesure

Toute personne en fin de vie, dont l'état le requiert et qui le demande, a un droit d'accès universel à des soins palliatifs et à un accompagnement dans sa fin de vie.

« Chaque département français et collectivité d'outre-mer doit être pourvu d'unités de soins palliatifs en proportion du nombre d'habitants. »

- ✓ Remarque :

Des progrès, des intentions mais rien n'est budgétisé.

5. PROJET DE LOI BATIR LA SOCIETE DU BIEN VEILLIR EN France

Le 19 mars 2024, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi, après accord trouvé en commission mixte paritaire. Le 27 mars 2024, le Sénat votera définitivement le texte.

Ce texte comporte 4 volets

- Prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement
- Maltraitances et droits des personnes
- Mesures en faveur des aides à domicile
- Activités et régulation des EHPAD

- Objectifs

Bien vieillir en France, c'est vivre plus longtemps en meilleure santé, grâce à une politique de prévention efficace et accessible à tous.,

➤ Proposition

La loi propose une stratégie de prévention de perte d'autonomie en :

- Créant la Conférence Nationale de l'Autonomie qui assurera le pilotage et l'articulation de la politique relative à la prévention et en définira les axes stratégiques qui seront ensuite déclinés à l'échelle territoriale par les Conférences des financeurs
- Constituant une cellule territoriale dans chaque département pour lutter contre la maltraitance et en renforçant les missions des mandataires judiciaires à la protection juridique des majeurs
- Créant une carte professionnelle aux acteurs de l'aide à domicile, contribuant ainsi à mieux reconnaître leurs qualifications, les spécificités de leur métier, et à faciliter leur travail au quotidien afin de garantir à chacun un hébergement ainsi que des prestations de qualité et accessibles.
- Ouvrant à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie la possibilité d'accompagner financièrement les départements dans la mise en œuvre de solutions de mobilité adaptées à ces spécificités.
- Supprimant l'obligation alimentaire pour les petits-enfants afin de garantir le lien familial
- Evaluant la qualité de ces EPHAD par l'accréditation des évaluateurs en posant le principe d'une transparence publique des résultats afin de donner un avis éclairé pour le choix d'un établissement afin d'améliorer des conditions de vie des personnes souhaitant un hébergement en EHPAD pour compléter l'effort de recrutement de 50 000 professionnels soignants en EHPAD .
- Développant l'habitat inclusif

➤ Remarques

- Reconnaissance de la maltraitance dans les EPHAD.
- Reconnaissance du besoin de professionnalisation des acteurs de l'aide à domicile.
- Toujours pas de loi « Grand Age ».
- Rien sur le financement.

IV. **Tour de table des ULR et SSR**

A. ULR LILLE

1. PAV :

➤ Bilan

Suite à une deuxième relance

- La commune de Loos a reçu l'ULR mais était plutôt en demande d'information que de propositions concrètes en rappelant que le recensement des personnes âgées à mobilité réduite doit être annuelle.
- Marcq renvoi notre demande sur la MEL,
- LOMME a déjà reçu l'ULR et propose une nouvelle rencontre le 15 avril,
- Ronchin a prévu de recevoir l'ULR. Il reste à convenir d'une date.

➤ Proposition :

- Envoyer un questionnaire à tous les adhérents avec l'attestation fiscale
- Adresser un mail à toutes les communes
- Effectuer des actions coup de poing médiatisé à l'image de celles déjà effectuées par le passé (action médicaments)

2. Action accessibilité

Cette action est une action de proximité qui peut être relancée en lien avec celle des PAV

3. Fin de vie

- La loi permet d'avoir accès à l'aide active à mourir mais regret sur le fait que la décision revienne au médecin, le fin mot de l'histoire ne revient pas à la personne concernée.
- Développement des structures palliatifs : question des moyens n'est pas évoqué sauf à renvoyer le sujet aux collectivités locales,
- Le sujet est difficile et délicat. Certains politiques s'en emparent pour avancer des idées conservatrices ou extrémistes (ex-poids des religieux qui mettent à mal l'idée de mourir dans la dignité).

4. Pouvoir d'Achat

En plus du logement et de la santé, ne pas oublier le pouvoir d'Achat des retraités qui risque d'être mis à mal avec le déficit budgétaire annoncé ce jour.

5. Loi bien vieillir

- Elle ne répond pas aux besoins exprimés pour la loi « grand âge »
- Concernant la maltraitance des personnes âgées, le problème n'est pas nouveau, il ne s'agit que de la communication.
- Evaluation de qualité des EHPADS : cette idée est apparue après le scandale ORPEA. Il est rappelé que 70% des EHPADS sont en déficit. IL s'agit d'un problème global qui comprend les moyens financiers

6. Semaine bleue

La section a prévu une visite guidée du site Fives Lille Cail dans le cadre du thème national du « bouger ensemble ».

7. Logement

L'ULR de Lille avait invité SOLIHA à son AG du mois de septembre.

B. ULR ARMENTIERES

1. PAV :

- Courrier transmis au maire d'HOUPLINES ce samedi.
- La section a prévu de faire cette démarche sur les autres communes de son secteur.

2. Accessibilité :

L'action avait été menée avant le COVID

3. AG : prévue le 7 mai

4. Semaine Bleue : débat public sur la santé.

C. ULR TOURCOING ROUBAIX

1. Formation

20 février2024 : formation structurer une équipe autour d'un projet commun. Meilleure efficacité des 2 sections

2. Information

Lettre d'information aux adhérents tous les deux mois

3. Semaine bleue :

Proposition d'une initiation à la bourle (jeu traditionnel du Nord) dans le cadre du thème « On bouge ensemble » à laquelle s'ajoutera une action sur le patrimoine.

4. AG de ROUBAIX du 21 Mars2024 :

- Invitation d'EMMAUS CONNECT dans le cadre du Pouvoir de Vivre pour lutter contre la fracture numérique.
- Elle s'est tenue à la MDA de Roubaix car un des bureaux de l'étage CFDT est toujours occupé par la CGT.

5. PAV :

- Courriers envoyés aux mairies : seul le maire de Toufflers a répondu en renvoyant la demande à la MEL.
- Le tract de Tourcoing qui reprend les expressions des personnes rencontrées et les questions posées sera revu et actualisé et redistribué dans 2 quartiers à Croix et Tourcoing (le pont rompu) en précisant la tenue de permanence. La section prendra contact avec des centres sociaux et comités de quartier et éventuellement essaiera de tenir un point presse localement.

6. Développement :

Il faut avancer sur quelques objectifs pour toucher de nouveaux adhérents en tentant d'avoir d'autres contacts avec des sympathisants à partir de la semaine bleue ou les PAV. Création d'un groupe de travail (Marie Antoinette, Marcel et Philippe)

7. Loi bien vieillir.

Maltraitance : c'est une circonstance aggravante si 'un professionnel est maltraitant mais la maltraitance se déroule aussi à domicile. La question des moyens en est parfois la cause.

8. Aide active à mourir :

- La loi prévoit-elle un accompagnement psychologue ? Il faut être attentif à ce besoin.
- Il faut se saisir de cette loi pour communiquer et être visible.

D. ULR VAL DE LYS

PAV :

- La ville d' HALLUIN est une municipalité avec rues très étroites. Les containers sont placés à 300/ 400m des habitations .
- Problème de la proximité frontière belge.
- Problème des personnes qui habitent en appartement et en situation du handicap.
- Demande de RDV en mairie à Halluin.
- La lettre a été adressée aux autres communes de la section.

E. SSR SGEN

- De nombreuses réunions surtout consacrées à la préparation d'un Colloque sur l'emploi des séniors avec l'URI CFDT Hauts de France et le SGEN-CFDT Nord Pas de Calais. Celui-ci s'est déroulé le 18 mars avec une participation d'environ 70 personnes, pour les 2/3 des salariés en activité.

- La SSR est à la recherche d'un nouveau thème qui pourrait être le logement partagé.

F. SSR TRANSPORT ENVIRONNEMENT

- Pb sur les cheminots sont une population de retraités vieillissante et la section a peu de vie.
- La section des retraités marins est importante mais n'est pas située sur le site de l'UTRML
- La section a des difficultés pour recruter des militants.
- Pascal DESCAMPS élu au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite de la SNCF contacte les adhérents.

G. SSR S3C

➤ PAV

La section n'a pas vocation à travailler sur les PAV et les contacts sont des contacts individuels. Dans ce cadre, la commune de La Chapelle d'Armentières a rejeté la demande sur la Mel.

- Accessibilité : la section relaie les informations et les actions
- Développement :
 - Actualisation sur les transferts,
 - Accroissement du lien avec le syndicat d'actifs,
- Loi bien vieillir :

Il faut un projet de société de vie et il faut un grand débat national sur ce thème.

H. SSR CHIMIE ENERGIE

Pas d'équipe dans cette section mais Michèle espère relancer l'équipe. Pour l'instant elle assure les relais des informations et actions.

I. Michèle GANNE : chargée de mission

- Information
 - Qu'est ce qui est fait des informations ? Ex lettre logt cadre de vie : L'UTR envoi aux sections qui doivent relayer. Est-ce que c'est fait ?
 - La lettre de l'URI : est ce que c'est transmis ? Faut-il continuer ?

- Note UCR concernant le crédit d'impôt des déclarations d'impôts effectuées sous format papier. Il conviendrait de l'adresser dans le même courrier que les attestations fiscales.
- Action pour la suppression du 1% sur AGIRC ARRCO des retraités
- Plaintes déposées pour Robert CAMPAGNIE, Michèle VERMERSH, Antonio PINA
- La plainte sera traitée au Tribunal de Lille le 21 mai. C'est l'avocat qui les représentera.
- Franchises des médicaments : le gouvernement fait le choix de culpabiliser les retraités.

J. DECISIONS

- PAV : Il faut un recensement très concret de ce qui a été fait ou pas.
- FIN DE VIE et BIEN VIEILLIR : s'appuyant sur les textes des derniers congrès Confédéral et UCR, faire un canevas pour interpeller les élus sur la fin de vie et le bien vieillir.
- Mise à l'Ordre du Jour de nos conseils ces sujets et faire remonter à l'UCR nos expressions voire notre volonté d'être plus ferme vis-à-vis du gouvernement.
- Accessibilité : associer les actions accessibilité aux actions PAV et travailler avec d'autres structures associatives notamment ex l'AMDPH.
- Pouvoir d'Achat : relancer la mobilisation notamment sur le Pouvoir d'achat sachant en donnant des canevas d'intervention.
- Intervenir auprès des députés sans attendre une consigne de l'UCR.
- Logement : mise en place d'un groupe de travail dont les objectifs et les missions seront fixés et qui inclura nos mandats dans les CCAS.
- Certaines sections doivent mieux s'organiser pour la diffusion de l'information.

V. **RGPD** :

Joëlle BARBIEUX étant absente et excusée pour raison de santé, la formation ne peut avoir lieu. Elle est repoussée à un prochain conseil.

Il est rappelé l'importance grandissante suite aux attaques informatiques **d'adresser mails en copie cachée CCI.**

VI. **Formation syndicale**

1. Retour sur la commission formation du 16 février 2024

- Carole MOTTEZ et Brigitte SARRAZYN et Pierrette CATTENNE ont rejoint la commission.
- Formation tenue : structurer une équipe
- 2 formations programmées dans le 2^{ème} semestre 2024 :
 - « Accueil des nouveaux adhérents » le 10 octobre
 - « prendre sa place à la CFDT » les 5 et 6 décembre 2024 (Les invitations seront envoyées fin août).
- A programmer :
 - « conduire une réunion » si le Conseil le décide.
 - « Accrocher et fidéliser les nouveaux adhérents CFDT retraités » est en cours d'élaboration.
 - « Structurer un collectif » pourrait être refaite à la demande d'une ULR ou d'une SSR à la demande

2. Compte-rendu de la formation « structurer une équipe » du 20 février 2024

- Bonne formation bien accueillie.
- Formation construite par Joëlle en collaboration avec Maïté.
- Possibilité de dupliquer cette formation aux autres sections.

3. Formation URR/UCR « PROCHES AIDANTS du 14 mai 2024 » :

- Elle est n'ouverte qu'aux retraités.
- Après le courrier de rappel, 5 inscriptions fermes et deux autres éventuelles.
- Dans le plan de formation, il y a une forte demande pour les proches aidants et CVS afin de créer un réseau. Dans l'avenir, elle pourra être ouverte aux salariés.

4. Formation URR/UCRURI SYSTEME DES RETRAITES du 14 et 15 mai 2024 :

- 3 inscriptions +. Christian LECORF (inscrit ce jour.)
- But : montée en compétence des militants notamment ceux qui tiennent des permanences ou renseignent les adhérents.

5. Rappel : pour le suivi des formations, les inscriptions doivent passer par l'UTR

Pierrette en charge de la formation à l'URR informe le conseil d'une forte demande des UTR Hainaut aversnois et Oise sur le logement (fiche 33 guide des formations). Elle est ouverte à 16 participants. A ce jour, il y a 10 inscrits. Elle pourra donc se tenir normalement au 2^{ème} semestre sur ARRAS.

S'il reste des places disponibles elle proposera cette formation à l'UTRML

VII. Retour sur :

1. Commission Développement

➤ Contacts avec les syndicats de salariés

- Les syndicats de salariés commencent à connaître l'UTR du fait de notre participation à l'UTI.
- Les syndicats des services effectuent de plus en plus de transferts.
- Notre présence dans les congrès et AG de syndicats de salariés permet de prendre les coordonnées des délégués de salariés et nous permet de donner les informations notamment celles concernant les formations « bientôt en retraite ».

➤ URR :

- Réunion à Arras le 28/03 sur le développement.
- En 2023, les effectifs en baisse dans les Hauts de France.
- Suite au congrès confédéral de Lyon on n'utilise plus le terme transfert mais fidélisation.
- Il va être demandé les objectifs de développement pour 2026.
- Tout le monde est concerné par le développement : formateurs, mandatés...

2. Commission Protection Sociale.

➤ Thème en cours

Mise à jour du guide de 2015 « bien vieillir chez soi » en cours. La commission a reçu l'aide d'un nouvel adhérent qui a participé à la rencontre nouveaux retraités. Le guide devrait être prêt pour le prochain conseil.

➤ Nouveau thème à déterminer : plusieurs pistes

- APA : heures de lien social. Lutter contre l'isolement. Une mesure gouvernementale envisage que les aides à domicile pourraient être présents pour passer du temps avec les personnes seules pour leur tenir compagnie. Quels moyens : il y a peut-être quelque chose à travailler.
- Lettre du CNSA : on pourrait travailler sur un sujet à mettre dans le journal de l'UTR : idée à retenir.
- « Anticipation clé de voute » : importance d'anticiper sur la retraite projet de vie.

3. Accueil des nouveaux adhérents du 16 mars 2024

- 13 réponses sur 80 invitations.
- Les 13 présents sont déjà très investis à la CFDT et souhaitent poursuivre à la CFDT retraités.
- Ils ont été Informés par leurs syndicats de salariés.

- Certains nouveaux retraités veulent bien s'investir ponctuellement. Le travail est de les informer sur ce qui est possible en termes d'investissement personnel par rapport à leurs envies.

4. Rencontre mandatés du 5 mars 2024

- 8 présents sur 16 invités CCAS, CCL, Pas de représentant du CDCA ni de CVS
- Rappel : précédente rencontre en 2019.
- Décision du bureau de l'UTR de nommer en son sein un ou une responsable « mandatés » plus particulièrement chargé du suivi du dossier

➤ Objectifs :

- Mieux connaître nos mandatés.
- Échanger les expériences.
- Rompre l'isolement des mandatés.
- Représenter la CFDT dans ces structures.

➤ Besoins et difficultés exprimés par les mandatés

Difficultés :

- Pour un premier mandat, il faut un temps d'adaptation.
- L'écoute des maires est variable d'une commune à l'autre.
- Difficultés pour faire passer les besoins.

Besoins

- Impliquer les ULR.
- Avoir les coordonnées des adhérents dans les communes dans lesquelles la CFDT est présente dans les CCAS.
- être alimentés par des sources internes à la CFDT.
- Profiter des expériences mutuelles.
- Mettre les points des CCAS à l'ordre du jour des conseils.
- Ecrire aux adhérents pour indiquer la participation d'un militant CFDT dans ces structures.
- Coordonner les interventions dans toutes les structures lorsqu'il existe un sujet transversal : ex logement.

➤ Décisions

- Charte des mandatés à transmettre aux mandatés de l'UTR.
- Pratique des CR.
- Mettre de l'ordre sur le site de l'UTR concernant les CCAS.
- Mettre en relation les mandatés CCAS et les adhérents.

- Créer un groupe de travail sur un thème : ex. le logement (pour Jean Luc il faut prioriser les aspects concernant les personnes âgées).

➤ Débats du Conseil

- Sujet des CCAS : il s'agit d'un lieu important de proximité sur des actions concrètes. Si on est crédible, la commune peut faire appel au mandaté pour être associé sur certains sujets.
- Proposition d'associer des personnes qui même non mandatés puissent s'exprimer dans ces structures.
- Charte des mandatés : il faut respecter cette charte.
- Il faut se faire connaître des communes en vue des prochaines élections.

Pierre DUFLOT participera au Congrès National des CCAS. Bien que s'agissant d'un investissement personnel dans cette action, le bureau demande s'il accepterait de faire un retour à l'UTR.

5. Conseil URR du 15 mars 2024

- Intervention sur les finances de l'URR et les cotisations : 3002 adhérents pour l'URR des HAUTS DE France.
- L'UTR ML est stable par rapport aux autres UTR des HDF.
- Point sur l'élargissement du bureau de l'URR : JP GARBE et Francis PLUVINAGE.
- RDV le 28 mars pour le développement et la Formation syndicale.

VIII. Préparation congrès UTR de 2025 sur le territoire de l'ULR d'Armentières

- ✓ Proposition de dates : **18 ou 25 septembre ou 2 octobre 2025**
- La section d'Armentières a rencontré le Maire d'HOUPLINES gérant des locaux du Près du Hem.
- A priori la date qui conviendrait serait plutôt le 2 octobre.
- Il donnera sa réponse sous 15 jours.
- Le Conseil vote à l'unanimité le choix des dates.
- Les précisions sur notamment les frais seront apportés par Robert dès que possible.
- ✓ Appel à création d'un groupe de travail « congrès UTRML »
 - Pierre DUFLOT, Jean-Luc CASSETO, Robert CAMPAGNIE se portent d'ores et déjà volontaires.
 - Le prochain conseil finalisera cette création et ses participants avec les volontaires des autres sections.

- Envoi du cahier des charges à Robert.

-

IX. Point sur la syndicalisation à l'UTR ML

- 1^{er} janvier : 861 adhérents
- 01/01/24 au 25/03/24 : 8 entrées, 12 sorties
- Il faut orienter nos actions de recrutement vers les nouveaux adhérents et non pas seulement sur les fidélisations.

X. Débat Europe du 17 mai 2024 :

- Rappel courrier de mars 2024 et annonce dans le prochain bulletin.
- Il faut être précis dans la demande et rappeler les positions de la CFDT.
- Se procurer les affiches de la CONF sur l'EUROPE.
- Les arguments seront utiles pour convaincre notre entourage.

XI. Elections TPE :25/11 au 9/12 appel à militants

- Intervention UCR au Conseil fédéral du 13 février.
- Proposition de mettre un article dans le journal de l'UTR sur les élections TPE si on est particulier /employeur.

XII. Répartition des fonds de la SSR SEP

Vote à l'unanimité sur la proposition

« Les adhérents de la SEP ayant été affectés dans les différentes ULR suite à l'arrêt d'activité de la SSR SEP, proposition de répartir cette somme entre les ULR au prorata du nombre d'adhérents SEP affectés dans les ULR. »

XIII. Questions diverses

- Bien-être : proposition d'une journée bien-être en octobre

Matin : conférence 4 piliers

Après-midi : stand participation à des activités bien-être

Cette proposition sera étudiée

- Proposition de demander à l'UCR la fabrication de gobelets avec le sigle CFDT et nouvelles affiches. Le guide CVS/aidants va être réédité.
- Voyage UTR : devant le nombre important d'inscrits, la commission loisirs a réservé un bus de 67 places (au lieu de 50). 67 personnes sont inscrites. Un mail de confirmation de l'inscription leur sera adressé.

Voir récapitulatif des Décisions ci-dessous

PROCHAIN CONSEIL le 4 JUIN à ARMENTIERES

Création d'un groupe de travail logement	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de principe - Mise à l'ODJ dans les sections - Retour au Conseil de juin
Action revendicative	<ul style="list-style-type: none"> - PAV : recensement à retourner au bureau de l'UTR sur ce qui a été fait . - FIN DE VIE et BIEN VIEILLIR : faire un canevas pour interpeller les élus - Mise à l'Ordre du Jour de nos conseils ces sujets et faire remonter à l'UCR - Accessibilité : associer les actions accessibilité aux actions PAV et travailler avec d'autres structures associatives notamment ex la MDPH. - Pouvoir d'Achat : relancer la mobilisation et canevas d'intervention. - Intervention auprès des élus sans attendre une consigne de l'UCR. - Logement : mise en place d'un groupe de travail . - Meilleure organisation pour la diffusion de l'information.
RGPD	Adresser mails en copie cachée CCI.
Mandatés	<ul style="list-style-type: none"> - Charte des mandatés à transmettre aux mandatés de l'UTR. - Pratique des CR. - Mettre de l'ordre sur le site de l'UTR concernant les CCAS. - Mettre en relation les mandatés CCAS et les adhérents. - Créer un groupe de travail sur un thème : ex. le logement (pour Jean Luc il faut prioriser les aspects concernant les personnes âgées).
Congrès de l'UTR 18 ou 25 septembre ou 2 octobre 2025	Adopté
Elections TPE	Article dans le prochain journal
Répartition des Fonds SSR SEP	Adopté à l'unanimité